Appel d'offres ouvert sur offres de prix

A.V N° 01/2025 Du 17/07/2025

Vente de Matériel Usé et de Débarras de la Faculté des Sciences Dhar El Mahraz Fès

Règlement de Consultation

FACULTE DES SCIENCES DHAR EL MAHRAZ Fès
B.P. 1796 Fès-Atlas, 30003 MAROC
Télécopie. : 05 35 64 25 00
Site : www.fsdm.usmba.ac.ma

Article 1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULATION

Le présent règlement de la consultation concerne l'appel d'offres de vente ouverts sur offres de prix A.V n° 01/2025 relatif à La vente du Matériel Usé et de Débarras de la Faculté des Sciences - Dhar El Mahraz de Fès.

Article 2 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres comprend :

a) Copie de l'avis d'appel d'offres ou de la circulaire selon le cas ;
b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
c) Le modèle de l'acte d'engagement ;
d) Les modèles du bordereau des prix et du détail estimatif lorsqu'il s'agit d'un marché à prix unitaires ;
e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur ;
f) Le présent règlement de la consultation.

Article 3 : PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR PAR LES CONCURRENTS

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique.

A- LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

1- Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres:

a) une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique ;
b) l'original du récépissé du cautionnement provisoire;

2- Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du règlement de l'université :

a) Copie légalisée de la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ; ces documents comportent obligatoirement le statut ainsi que toutes pièces ou PV concernant la nomination du gérant, la transformation de la société l'augmentation du capital.
b) Une attestation délivrée par le percepteur depuis moins d'un an, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière.
c) Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
d) Copie légalisé du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation.

B- DOSSIER TECHNIQUE :

Il est exigé aux concurrents, la production de :

a) Attestation de visite des lieux.

C- DOSSIER COMPLEMENTAIRE :

a) Cahier des Prescriptions Spéciales signé et cachetés
b) Le présent Règlement de la Consultation signé et cachetés.

ARTICLE 4 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS

1) Seuls peuvent participer au présent appel d'offres les personnes physiques ou morales qui :
   - Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;

- Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement ;
- Sont affiliés à la CNSS et souscrivent régulièrement leurs déclarations de salaires auprès de cet organisme.

2) Ne sont pas admises à participer à la présente consultation :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;
- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciales délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'exclusion temporaire ou définitive.

ARTICLE 5 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Des modifications peuvent être introduites dans le dossier d'appel d'offres.

Ces modifications ne peuvent en aucun cas changer l'objet du marché.

Si des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres, elles seront communiquées à tous les concurrents ayant retiré le dit dossier.

Lorsque ces modifications nécessitent le report de la date d'ouverture prévue pour la réunion de la commission d'appel d'offres, ce report sera publié.

ARTICLE 6 : RETRAIT DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau indiqué dans l'avis d'appel d'offres dès l'apparition de ce dernier au premier journal et jusqu'à la date limite de la remise des offres.

ARTICLE 7 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS

le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent,
- L'objet du marché,
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis,
- L'avertissement que «le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance d'examen des offres».

ARTICLE 8 : INFORMATION DES CONCURRENTS

Tout éclaircissement ou renseignement fourni par le maître d'ouvrage à un concurrent à la demande de ce dernier, sera communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents qui ont retiré le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception ou par télécopie confirmée. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les demandes d'informations ou renseignements par les concurrents doivent être adressées au Bureau du Maître d'Ouvrage dont l'adresse est la suivante : Faculté des Sciences, Dhar El Mehraz, B.P 1796, Fès.

ARTICLE 9 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS

Le dépôt des plis sont aux choix des concurrents:

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage délégué indiqué dans l'avis d'appel d'offres,
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'examen des offres.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

A leur réception, les plis sont enregistrés par le maître d'ouvrage délégué dans leur ordre d'arrivée, sur un registre spécial. Le numéro d'enregistrement ainsi que la date et l'heure d'arrivée sont portés sur le pli remis.

Les plis resteront cachetés et seront tenus en lieu sûr jusqu'à leur ouverture..

ARTICLE 10 : RETRAIT DES PLIS

Tout pli déposé ou reçu peut être retiré antérieurement au jour et à l'heure fixée pour l'ouverture des plis.

Le retrait du pli fait l'objet d'une demande écrite et signée par le concurrent ou son représentant dûment habilité.

La date et l'heure de retrait sont enregistrées par le maître d'ouvrage dans le registre spécial.

Les concurrents ayant retiré leurs plis peuvent présenter de nouveaux plis.

ARTICLE 11 : CRITERES D'APPRECIATION DES CAPACITES TECHNIQUES

La commission apprécie les capacités financières et techniques des concurrents au vu des éléments contenus dans leurs dossiers administratif et technique.

ARTICLE 12 : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

L'examen des offres sera effectué conformément aux stipulations de l'article 40 du règlement.

La commission attribuera le marché au concurrent dont l'offre financière, sera jugée la plus disante parmi les concurrents retenus à l'issus de l'examen des dossiers administratifs et techniques de chaque concurrent.

ARTICLE 13 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires qui n'ont pas retiré définitivement leurs plis resteront engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze jours (75j) à compter de la date d'ouverture des plis.

Si dans ce délai, le choix de l'attributaire ne peut être arrêté, le maître d'ouvrage pourra proposer, par lettre recommandée avec accusé de réception, de prolonger le délai de validité de leurs offres. Seuls les soumissionnaires qui auront donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au maître d'ouvrage resteront engagés pendant ce nouveau délai.

Cachet et signature du concurrent (Lu et accepté)	**Le Maître d'Ouvrage**
A ……, le……	Le Doyen Mohammed BELKASMI A……, le……

ANNEXE N°1 : MODELE D'ACTE D'ENGAGEMENT

A – PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Appel d'offres **N° 01/2025** du : **23/07/2025**
Objet du marché : **La vente du Matériel Usé et de** Débarras de la Faculté des Sciences Dhar El Mahraz**.**

B – PARTIE RESERVEE AU CONCURRENT

a) Pour les personnes physiques :

Je soussigné ..... (Prénom, nom et qualité)
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
Adresse du domicile élu : ……
Affilié à la CNSS sous le n° : ……
Inscrit au registre de commerce de..... (Localité)
Sous le n° : ……
N° de patente : ……

b) Pour les personnes morales :

Je soussigné: ……
(Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)
Agissant au nom et pour le compte de :……
(Raison sociale et forme juridique de la société)
Au capital de :……
Adresse du siège social de la société : ……
Adresse du domicile élu : ……
Affiliée à la CNSS sous le n°.....[1]
Inscrite au registre de commerce de..... (Localité)
Sous le n°.....[1]
N° de patente .....[1]

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

[1] Les mentions ne concernent pas les administrations publiques, les personnes morales de droit public autre que l'Etat et les concurrents non installés au Maroc.

1) remets, revêtu (s) de ma signature (un bordereau de prix et un détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres.

2) m'engage à exécuter les dites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établi moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant total : ……

……

(En lettres et en chiffres).

L'état se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit,

Au compte……

(À la trésorerie générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom

(Ou nom de la société) à ……

(Localité), sous le numéro ……

Fait à ……, Le ……..

(Signature et cachet du concurrent)

ANNEXE N°2 : MODELE DE DECLARATION DU L'HONNEUR

A) POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Je soussigné ..... (Prénom, nom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu : ……..……..

Affilié à la CNSS sous le n°..... [1]

Inscrit au registre de commerce de..... (Localité)

Sous le n°..... [1]

N° de patente ..... [1]

N° d'un compte postale-banque..... (RIB)

B) POUR LES PERSONNES MORALES :

Je soussigné: ……..

(Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de :……..……..

(Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :……..……..

Adresse du siège social de la société : ……..

Adresse du domicile élu : ……..……..

Affiliée à la CNSS sous le n°..... [1]

Inscrite au registre de commerce de..... (Localité)

Sous le n°..... [1]

N° de patente ..... [1]

N° d'un compte postale-banque..... (RIB)

Déclare sur l'honneur :

1- m'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;

2- que je remplie les conditions prévues à l'article 22 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Université ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;

Étant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité [2] ;

3- m'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance,

- à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 22 du règlement précité ;

- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché ;

[1] Ces mentions ne concernent pas les concurrents non installés au Maroc.

4- m'engage à recouvrir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché.

5- m'engage à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 24 du règlement précité, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à ……, Le ……..

(Signature et cachet du concurrent)[2]

[2] En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.